



Vue en vol d'oiseau (parvis et porte d'entrée) - Crédit : A26 Architectures

Quel est le coût d'un tel établissement ? Qui finance ? Pour quelles économies ?

Le coût d'un établissement InSERRE est en fonction de sa taille et est compris entre 55 et 74 millions d'euros, basé sur un co-financement entre le fonds pour la transformation de l'action publique (FTAP) et le budget de la Direction de l'administration pénitentiaire. Il y a une vraie dimension qualitative de l'expérimentation : faire autrement.

Les économies attendues sont de deux ordres. Le premier concerne les économies dites ressources humaines, de l'ordre d'1,7 million d'euros par an, par comparaison avec un établissement de même taille.

Le second concerne les implications à plus long terme d'un tel programme dont le cœur de fonctionnement est la réinsertion. Les économies attendues concernent alors la baisse de la récidive et l'ensemble des coûts qui lui sont associés : l'incarcération mais aussi les coûts de police ou de traitement du contentieux, les coûts liés à l'existence de victime. Elles concernent également la baisse des coûts de prise en charge de la personne détenue et de la personne sortant de détention.

Enfin, il s'agit également de la baisse du coût social de l'insécurité et de la délinquance par une réduction significative de la récidive.